

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5115/78

OBJET

Bruxelles, 22-6

1909

A

M. Andau

Jo Pme Marie Thérèse

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d.....
qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourr.....
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Copie/expédiée le 22-6-09

Veuillez agréer, M....., l'assurance
de notre considération distinguée.

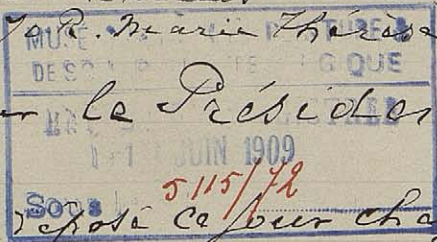
NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Bruxelles 18-6-9

M^{re} Marie Thérèse



Monsieur le Président.

J'ai déposé ce jour chez le
Concierge du Musée, un
tableau ancien de
Bernardino Luini (1526)
signé, que j'ai l'honneur
de vous offrir pour le
prix de deux mille francs.

Ma famille en possède
un certificat de l'Académie
Royale de Peinture de Londres.
Accordez Monsieur le Président
l'assurance de ma considération
très distinguée.

Eric R. Rudoxen
9. Woot Green (Londres)

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 22 juin 1909

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Commission
directrice n'a pas été favorable à l'acquisition,
pour les collections de l'Etat, du tableau qui
faisait l'objet de votre lettre du 18 et
cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourra être retiré au Palais
des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la
remise d'un récépissé accompagné de la
présente

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée

Le Secrétaire

F. de Selys-Longchamps

5115/12

Reçu à l'œuvre d'art
le 25-6-09

Le Secrétaire



Dossier 9113 / 7^e

Van Schooten

Amers